



Trois mauvaises raisons de ne pas adhérer à Sud

1) "c'est cher"

La cotisation à Sud est de l'ordre de 0,7 % du salaire brut et est déductible directement de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.

Les cotisations nous servent:

- à la publication de tracts, brochures, journaux
- à la formation des adhérent(es)
- à l'organisation des élections professionnelles
- aux rencontres nationales

2) "si j'adhère, je perds ma liberté"

Sud est une mosaïque d'adhérent(es) très divers(es) de toutes origines et convictions différentes. Chaque adhérent(e) garde son indépendance et son autonomie, sans aucune contrainte. Pour les inquiets, la démission est un acte aussi simple que l'adhésion.

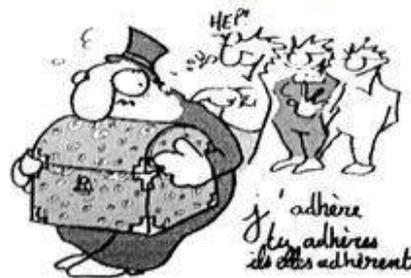
Par ailleurs sommes -nous réellement libres ?

Nos employeurs, eux, nous organisent et réorganisent sans cesse et sans notre avis... Autant le faire également de notre côté en se Syndiquant.

3) "Pour moi adhérer c'est s'investir à fond"

Adhérer à un syndicat ne signifie pas être obligé à participer à quoi que ce soit. Payer sa cotisation est déjà un acte important qui permet à un syndicat de vivre.

Se syndiquer c'est déjà agir et s'investir



Pour nous contacter



31 06 91 / 04 72 11 06 91



heh@sudsantesociaux69.org



<http://sudsantesociaux69.org>



Suivez-nous aussi sur facebook : SUD / Hospices Civils de Lyon

Union
syndicale
Solidaires